



FICHE PRÉVENTION

Fiche de dotation EPI

La collectivité _____, sur la base de l'évaluation des risques professionnels, met à la disposition de l'agent

Mme-M. _____, les Équipements de Protection Individuelle (EPI) suivants :

Équipement de protection	Référence	Taille	Quantité

Ces équipements sont personnels et ne peuvent en aucun cas être prêtés à une autre personne.

Ils doivent être utilisés pour les travaux énumérés ci-dessous :

Type d'EPI mis à disposition de l'agent	Précisions	Travaux pour lesquels les équipements doivent être portés
 <p>Protection des pieds</p>		
 <p>Protection du corps</p>		
 <p>Protection de la tête</p>		
 <p>Protection de l'ouïe</p>		
 <p>Protection de la vue</p>		
 <p>Protection des voies respiratoires</p>		
 <p>Protection des mains</p>		
 <p>Protection contre les chutes</p>		

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à notre préventeur
Retrouvez l'ensemble des fiches prévention sur <https://www.cdq62.fr>



Autres protections

L'agent reconnaît avoir pris connaissance des consignes d'utilisation de tous ces équipements.

Aucune modification des EPI ne doit être effectuée sans en référer au responsable.

L'agent s'engage à les porter et à signaler les équipements de protection défectueux ou manquants afin qu'ils soient remplacés ou renouvelés le plus rapidement possible.

Fait à _____, le ___/___/_____

Le responsable,

L'agent,